

# RAPPORT ANNUEL

# 2023



*photo : Isabelle Schoen*

la branche  
école • ateliers • lieu de vie





photo : Dan Trimbitasu

# SOMMAIRE

Message du président	2-3
Message du directeur général	4-5
Cadre de référence	6-8
Expérience inclusion : le projet inspirant d'une délocalisation	9-10
Enquête de satisfaction bénéficiaires	11-12
Inclusion de Natacha dans le groupe culture	13
Création du centre de jour EOS	14-15
Réorganisation du service infrastructure	16-17
Comptes annuels au 31 décembre 2023	18-20
Indicateurs RH au 31 décembre 2023	21
Comité au 31 décembre 2023	22
Équipe de direction au 31 décembre 2023	23
Remerciements	24



*photo : Françoise Bory*

# FAIRE DE LA BRANCHE UN LIEU DE VIE OÙ RÈGNE STABILITÉ ET SÉRÉNITÉ

Cette année 2023 a été marquée par le décès de notre président et ami Jean-Michel Henny, à qui il convient de rendre un ultime hommage pour son courage et dévouement durant toutes ces années au comité ou à la présidence. Au-delà du souvenir chaleureux que tu nous laisses, Jean-Michel, tu m'as confié la lourde tâche de mener à bon port cette magnifique institution. Je ferais tout ce qui est en mon pouvoir afin de répondre à ta confiance.

Encore en phase d'apprentissage du rôle de président, j'ai été confronté ainsi que mon comité à l'annonce inattendue du départ de notre directeur général Stéphane Delgrande pour la fin du mois de février 2024, pour des raisons compréhensibles de regroupement familial. Stéphane était un très bon directeur général qui a laissé un héritage à La Branche et plein de projets. Nous l'en remercions. Passé l'émotion née de l'effet de surprise de ce départ, il a fallu dans un premier temps rassurer l'équipe de direction, les collaborateurs, les parents et curateurs, les services de l'État et les bénéficiaires.

J'ai retenu de cette période que La Branche avait un certain pouvoir d'attraction en regard du nombre important de candidatures reçues. Nous avons retenu celle de Monsieur Philippe Delbrouck, qui entrera en fonction au début septembre 2024 et à qui nous souhaitons déjà la bienvenue de la part de toute l'institution.

Je suis conscient qu'après tous ces épisodes de la vie de La Branche, l'ensemble de nos résidents, qui seront toujours au centre de nos préoccupations, ont besoin plus que jamais de points de repères pour leur développement et leur bien-être. En conséquence nous avons besoin de créer un climat de stabilité et de sérénité à tous les niveaux.

Il y aura toujours des moments imprévisibles avec des situations délicates de résidents, de la fatigue et des absences de collaborateurs, des contraintes administratives, etc. mais au niveau de la gouvernance nous devons créer ce climat de stabilité qui va transpirer sur l'ensemble de la pyramide. Je crois fortement à l'esprit d'équipe et pour reprendre le slogan d'un club sportif vaudois : l'Union fait la force, c'est avec l'effort de tous que nous allons y arriver.

C'est le moment venu pour remercier toute l'équipe de direction dont j'ai su apprécier leur travail tant dans le volume, la diversité et la qualité. Il convient aussi de dresser les louanges aux équipes de collaborateurs qui se serrent les coudes pour offrir le meilleur aux résidents. Je ne peux oublier les parents et les curateurs pour la confiance qu'ils nous donnent. Pour terminer j'aurais une pensée pour mon comité qui me donne l'énergie nécessaire pour atteindre les objectifs. Je leur témoigne respect et amitié.

Début juin depuis deux ans une belle manifestation est organisée à la ferme. Une cérémonie visant à récompenser le savoir-faire des travailleurs résidents. J'ai eu le plaisir d'y participer, c'est un pur bonheur de constater qu'à travers la remise d'un diplôme, il y a surtout la reconnaissance pour ces résidents d'avoir une place dans la société, ce qui n'est pas toujours évident de nos jours où souvent la productivité passe avant l'humain. C'est par cette note pleine d'espoir que je termine mon message.

Bonne lecture,

Claude Berger  
Président



# UNE ANNÉE INTENSE, RICHE ET CONSTRUCTIVE

Intense, riche et constructive sont les termes qui me viennent spontanément à l'esprit pour caractériser l'année 2023 de l'Association La Branche.

Le premier trimestre a donné le ton de l'année, avec l'accueil, sur de nouvelles places d'hébergement, de deux jeunes adultes nécessitant un accompagnement très spécifique, avec une présence éducative en « 1 pour 1 » et un lieu de vie totalement personnalisé. Une troisième bénéficiaire présentant un profil similaire a été accueillie, également sur une nouvelle place, à partir du mois de juillet 2023.

Ces accueils ont nécessité des adaptations conséquentes dans l'organisation du travail, pour les équipes concernées. Elles ont également permis de développer nos prestations, par exemple avec la création de l'atelier d'apprentissage présenté en page x de ce rapport.

Dès février 2023, la présentation à tout le personnel du nouveau cadre de référence dans le travail d'accompagnement proposé à La Branche (présenté en pages 6 et 7) a mobilisé toutes les équipes dans une démarche d'appropriation progressive des modèles énoncés.

Les travaux de rénovation de la maison St-Luc constituent également une étape importante et attendue. Après 4 mois de travaux, les locaux ainsi mis à jour proposent, au rez-de-chaussée de la maison, un modèle d'architecture adaptée à des personnes vieillissantes et perdant en mobilité, dont peuvent désormais profiter 11 bénéficiaires.

La réalisation de ces travaux a nécessité le déménagement de l'entier de la maison St-Luc (17 bénéficiaires et plus de 30 membres du personnel) durant plusieurs mois. Ce fut une expérience unique, intense, mais forte en expériences et en apprentissages, pour toutes les personnes impliquées.

Développer les partenariats et profiter de regards tiers sur notre organisation fait également partie des axes de développement que nous avons énoncé dès 2022. En 2023, l'enquête de satisfaction du personnel, réalisée en collaboration avec l'ID-HEAP et 5 autres établissements socioéducatifs des cantons de Vaud et du Valais, comme celles des parents et répondants légaux et des bénéficiaires, réalisées en étroite collaboration avec l'Unité de Pédagogie Spécialisée de l'Université de Fribourg ont été l'exemple de riches collaborations. Les retours de ces différentes enquêtes sont à la fois encourageants et stimulants, dans le sens où ils proposent des pistes d'améliorations et de développements pertinents.

Les démarches énoncées dans ce texte illustrent, par leur contenu et leur diversité, la dynamique d'amélioration continue à laquelle tous les membres du personnel œuvrent au quotidien. Elles sont présentées dans les prochaines pages de ce rapport, dont j'espère que vous prendrez du plaisir à prendre connaissance.

En conclusion de ce message, je tiens à remercier chaleureusement, les membres du personnel, le comité de l'Association, les familles et proches des bénéficiaires et tous les partenaires du réseau qui, par leur présence, leur action et leurs retours, contribuent à l'évolution de notre bel établissement.

Stéphane Delgrande  
Directeur général



# CADRE DE RÉFÉRENCE

Des lignes directrices actualisées pour le travail d'accompagnement de bénéficiaires, basées sur des références plurielles.

Coordonné par la direction, le travail de mise à jour du cadre de référence pour l'accompagnement des bénéficiaires de l'Association La Branche a été finalisé à la fin de l'année 2022 et validé par le comité.

Il a été présenté à l'ensemble des membres du personnel lors de quatre séances d'information, organisées durant le premier trimestre 2023. Il propose une déclinaison concrète de la charte de l'Association qui mentionne que :

*« Le travail dans l'accueil des bénéficiaires se base sur les modèles et bonnes pratiques recommandées dans l'accompagnement de personnes vivant avec une déficience intellectuelle et autres troubles associés. Une veille active est assurée, permettant une mise à jour régulière de nos concepts. Notre approche est complétée et enrichie par des pratiques issues de la sociothérapie, ce qui constitue notre spécificité. Elle vise, par sa diversité, à favoriser la personnalisation de l'accompagnement de chaque bénéficiaire et le développement continu de sa qualité de vie. »*

Le cadre de référence dans le travail d'accompagnement s'adresse à tous les membres du personnel, quelle que soit la fonction occupée.

Il constitue, de ce fait, une base de culture professionnelle partagée, aidant chacune et chacun à situer son action quotidienne dans un contexte plus global, tout en inspirant et orientant le développement de sa pratique.

Les approches et pratiques figurant dans ce cadre de référence ont été choisies pour leur pertinence par rapport aux aspirations et aux besoins actuels et futurs des bénéficiaires. Elles constituent une forme de « boîte à outils » dans laquelle les professionnel-le-s impliqué-e-s pourront prioriser, pour chaque projet personnalisé, les approches et modèles les plus pertinents.

Il s'agit des approches suivantes :

### **Le modèle intégratif du Processus de Production du Handicap (PPH)**

Le modèle du PPH part du principe que la situation de chaque individu (et notamment ses possibilités de pleine participation à une activité significative pour elle ou, au contraire ses impossibilités de participer à cette activité) est grandement déterminée par l'interaction entre les facteurs personnels (potentialités, ressources, limites de capacités, identité, culture, personnalité) et les caractéristiques de l'environnement qui l'entoure. Ce principe est applicable dans la situation de tout être humain. L'environnement est composé de facteurs sociaux (contexte social, réseau, contacts sociaux, soutien

et personnes ressources, etc.) et de facteurs physiques (infrastructure, locaux, matériaux, aménagement des espaces, du quartier, etc.).

Dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, une part importante du travail d'accompagnement consiste alors à élaborer et proposer à chaque bénéficiaire les apprentissages et à adapter l'environnement pour qu'il offre les facilitateurs nécessaires à l'accès aux habitudes de vie significatives pour la personne, à l'expression de ses capacités, tout en limitant les potentiels obstacles.

### **Approches et modèles d'accompagnements pour personnes TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme)**

Un nombre croissant de personnes accueillies et accompagnées à La Branche sont diagnostiquées TSA. La non-compréhension du fonctionnement cognitif spécifique de ces personnes les expose à d'importantes difficultés d'intégration.

Plusieurs approches et outils ont été développés et validés durant les dernières décennies. Les principales sont ABA (Applied Behavior Analysis), PECS (Picture Exchange Communication System) et Teacch (Treatment and Education of Autistic and related Communication handicapped children). Ces approches favorisent une meilleure compréhension du fonctionnement spécifique de chaque personne, une évaluation précise de ses ressources et potentiels d'apprentissages, le développement de supports de communications adaptés, y compris à des personnes non ou peu verbales et la limitation des risques de potentiels troubles du comportement.

Si ces approches ont été élaborées dans le but d'améliorer le quotidien de personnes diagnostiquées TSA, leur utilisation peuvent également être utiles et profitables au développement de la qualité de vie de personnes présentant d'autres vulnérabilités.

### **Pratiques favorisant le développement de l'application de la CDPH (Convention relative aux droits de personnes handicapées)**

L'accompagnement s'inspirant des droits de la personne vivant avec un handicap met au centre l'apprentissage du choix dans le quotidien de chaque personne. La possibilité de pouvoir exprimer son avis et être acteur de son quotidien représente un élément-clé de la qualité de vie. Les apprentissages peuvent commencer à un niveau

très simple pour prendre des formes évolutives au fil des expériences et des habitudes acquises.

L'Association La Branche dispose, depuis plusieurs années, d'un plan de développement de l'application de la CDPH. L'enquête de satisfaction des bénéficiaires (présentée en page 11 et 12) constitue une mise en application très concrète de ces principes.

### **Modèle de la pair-aidance**

La notion de pair-aidance repose sur l'idée qu'une personne vivant avec une situation de handicap développe un savoir et des expériences, qu'elle peut, dans un contexte adapté, partager avec d'autres personnes vivant une situation similaire. La pair-aidance valorise l'expérience acquise et donne à la personne concernée l'occasion de développer un nouveau rôle, celui de conseiller, de soutien et de transmetteur de connaissances acquises par l'expérience vécue.

### **Pratiques issues de la sociothérapie et pédagogie curative d'orientation anthroposophique**

Basée sur une vision globale de la condition humaine, l'approche propose différentes pratiques d'accompagnement qui sont :

- le soin à la qualité de l'environnement (aménagement des espaces individuels et collectifs, environnement extérieur, rythme du quotidien, de la semaine, des saisons, etc.) comme support à la qualité de vie
- la prise en compte du parcours de vie et des étapes de vie dans le projet d'accompagnement
- une vision globale de l'être humain et de l'accompagnement qui doit lui être proposé (intégrant les approches thérapeutiques et la dimension créatrice et artistique)
- la vie communautaire comme support à la qualité de vie (valorisation de l'apport de chaque bénéficiaire dans la vie collective, événements culturels, fêtes institutionnelles, etc.)

Ce cadre de référence a été pensé et élaboré comme un document appelé à évoluer et à être adapté en fonction des retours liés à sa mise en application. Des bilans réguliers, basés sur les retours des équipes et des cadres, garantiront cette démarche d'amélioration continue.



Gimel

photo : Marc-André Sax

# EXPÉRIENCE INCLUSION : LE PROJET INSPIRANT D'UNE DÉLOCALISATION

**Contexte et Objectifs :** la maison St-Luc accueille une population vieillissante, dont les besoins en actes de soins quotidiens augmentent. Les salles de bain correspondaient de moins en moins à l'évolution de ces besoins. De juin à mi-septembre 2023, toutes les salles de bains de la maison ont fait peau neuve, occasionnant des travaux conséquents, qui ont duré 4 mois. Ces travaux ne permettaient pas le maintien de l'habitation dans la maison. Pendant le chantier, les 17 résidents et plus de 30 collaborateurs ont donc provisoirement déménagé dans un ancien EMS à Gimel, à 50 minutes de route de La Branche, et ont réuni leurs forces et créativité pour vivre ensemble une aventure inédite.

**Collaboration à toutes les échelles :** la réussite de ce projet reposait sur la collaboration à toutes les échelles. Les représentants légaux, les familles et les curateurs ont soutenu notre démarche. Ensemble, nous avons relevé le défi de la délocalisation, avec pour toile de fond la bienveillance et la chaleur humaine.

**La résidence temporaire :** ce lieu, bien que provisoire, a été le théâtre d'apprentissages essentiels. Les bénéficiaires ont découvert l'entretien du lieu de vie, la cuisine, les courses, et l'intégration dans un nouveau village. Quelques-uns ont travaillé à une ferme voisine, tous ont tissé des liens précieux avec la communauté environnante avec qui ils étaient en contact quotidien.

**Solidarité et Capacité d'Adaptation :** l'organisation exceptionnelle mise en place a créé une véritable solidarité au sein de notre équipe élargie. Ensemble, nous avons relevé les défis du dépaysement et les personnes accompagnées, dont une grande partie en âge avancé, ont démontré des capacités d'adaptation surprenantes. Un départ à Gimel au début de l'été a aidé à donner un sentiment de « grandes vacances ». Les diverses activités qui ont jalonné les semaines étaient bien connotées « vacancières », orientées sur le ressourcement, la qualité de vie et les rencontres. Les ateliers de La Branche étaient loin. Le travail s'est traduit dans les milliers de petits gestes, assurés chaque jour pour que la journée batte son rythme, Pour que les repas, le ménage, l'ordre et les besoins individuels soient assurés. (Presque) tous les conflits naissants ont cédé aux sourires échangés dans un environnement paisible à l'horizon large.

**Fierté et Retour à St-Luc :** Aujourd'hui, nous sommes fiers d'avoir réussi ce projet d'envergure. Bénéficiaires et collaborateurs ont acquis de nouvelles compétences du « collaborer et être ensemble », qui animent une dynamique nouvelle dans l'ancien domicile. Les nouveaux sanitaires de la maison St-Luc sont fonctionnels, pensés pour des personnes vivant avec une mobilité limitée, et aménagés avec goût et sens pratique. La prise en soins est fondamentalement améliorée par des espaces adaptés et des installations utiles.

Au fil de ces lignes, nous espérons que vous ressentirez l'essence de cette aventure humaine, marquée par la convivialité, l'innovation, et la joie. L'expérience de la délocalisation a permis de repousser les limites, d'innover l'accompagnement et de contribuer au développement des compétences sociales et de l'autonomie des bénéficiaires. De retour, ces derniers ont retrouvé leur chez-eux amélioré. Ils se sentent portés par un nouveau confort et des soins offrant dignité et autonomie.

En conclusion, ce projet restera gravé dans nos cœurs. Il symbolise la force de la collaboration et la résilience des bénéficiaires. Ce projet, mené avec professionnalisme, passion, dévouement, accompagné d'une chaleur humaine exceptionnelle, a été une expérience émouvante.

Respectueusement,  
l'équipe de la maison St-Luc



# PRÉPARER ET TESTER UN QUESTIONNAIRE POUR LES BÉNÉFICIAIRES

L'association La Branche a mandaté l'université de Fribourg pour le développement d'un outil d'enquête de satisfaction à destination des bénéficiaires adultes.

La première phase du projet a consisté à développer un support d'enquête en co-construction avec 5 bénéficiaires.

En tant que facilitateurs dans la récolte des informations, ces bénéficiaires ont permis d'apporter leurs connaissances et d'adapter l'outil à la population accueillie à La Branche.

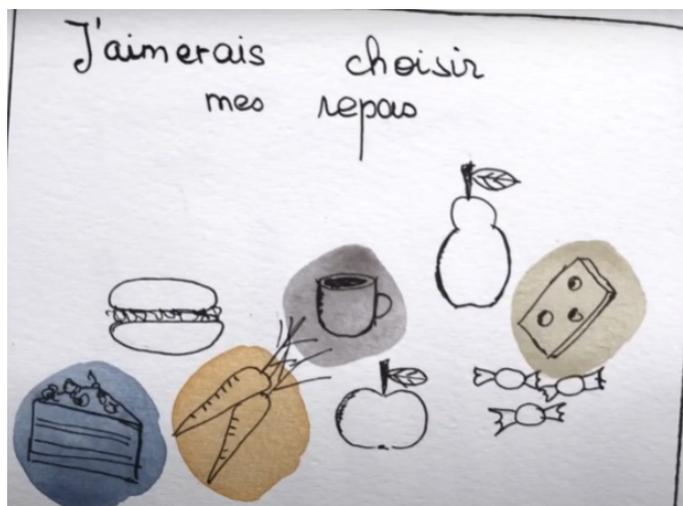
Ce support a été testé auprès de 53 bénéficiaires. Les réponses obtenues lors de ce test, même si elles ne peuvent pas être considérées comme le résultat d'une enquête de satisfaction, sont dignes d'intérêt et méritent un suivi car elles permettent de comprendre les besoins actuels des personnes interrogées. Un support audiovisuel a été créé pour présenter la démarche.



Cette première phase test met en exergue la nécessité de travailler sur la capacité des bénéficiaires à répondre à des questions (CDPH). Pour ce faire et afin de participer à ces développements, un comité d'experts externes à La Branche est mandaté pour adapter et produire un outil d'évaluation des ressources pour les personnes avec une déficience intellectuelle. De plus, la question de l'autodétermination sera au cœur des thématiques de travail pour les collaborateurs en 2024-2025.

La démarche va être étendue au domaine socio-professionnel et un plan de formation est d'ores et déjà en cours afin de former des examinateurs - pairs et professionnels - et ce afin de poursuivre cette nouvelle pratique, fondamentalement apprenante tant pour les professionnels, la direction que les bénéficiaires.

Trois extraits du film :





*Renaud Capuçon, Natacha, Stéphane Delgrande*

# INCLUSION DE NATACHA DANS LE GROUPE CULTURE

J'ai intégré le groupe ressource culture le 24 août 2023, car ça fait quelques années que j'animais les fêtes dans l'ancienne institution où j'étais avant de venir à La Branche. Mes motivations pour faire partie de ce groupe étaient de mettre mes compétences d'animatrice au service de la communauté.

De fil en aiguille, j'ai su montrer mon courage, surtout que la première séance j'étais en chaise roulante dû à une fracture du pied droit. J'ai d'ailleurs animé le spectacle de la Journée Rencontre & Découverte malgré mon état physique qui n'était vraiment pas au top à ce moment. S'ensuit divers propositions d'animation, dont le concert de l'OCL, je vous avoue que j'ai eu le trac, car c'était guidé du fait que tout le monde était sur son 31. J'ai aussi présenté le groupe culture avec mes collègues au colloque des cadres, j'étais stressée devant tous ces big boss qui étaient présents.



# CRÉATION DU CENTRE DE JOUR EOS

À la fin de l'année 2022, le projet d'accueil des situations complexes a continué à se développer en ouvrant un lieu d'accueil post-microstructure grâce au regroupement de la maison Pestalozzi et du groupe Saphir. L'équipe, reconnaissant que les adultes peuvent toujours apprendre et acquérir de nouvelles compétences, a créé une formation continue en janvier 2023 pour ses bénéficiaires. L'objectif est de proposer des apprentissages individualisés visant une plus grande autonomie.

Ce projet repose sur des évaluations standardisées (ComVoor-2, TTAP, Vineland-2, EFI, profil sensoriel de Dunn) pour garantir que chaque apprentissage est adapté aux besoins et intérêts de la personne.

Une douzaine de personnes ont suivi ces apprentissages régulièrement. Une remise de diplômes a eu lieu fin 2023 pour célébrer cette première année de formation continue.

À l'été 2023, l'Association La Branche a créé deux places pour des jeunes atteignant la majorité et en situation complexe. Ces personnes ont besoin de prévisibilité et d'un accompagnement très structuré avec une modulation des stimulés. Avec l'arrivée de deux autres jeunes à l'automne, la question de leur accueil de jour s'est posée, menant à la création du centre de jour EOS à la maison Montségur. Ce centre, nommé en référence à la déesse de l'aurore, offre des places de travail structurées, des espaces de pause et des lieux pour les activités de groupe ou par paires. Les activités sont basées sur les compétences, le rythme et les intérêts des personnes. Des objectifs d'apprentissages sont fixés en collaboration avec les équipes éducatives, en tenant compte des évaluations et des intérêts des bénéficiaires.

Des activités autonomes ont été identifiées au sein de La Branche. Grâce à une collaboration avec différents secteurs tels que le service infrastructure, des tâches telles que l'arrosage de plantes, le pliage de linge et le tri de vaisselle sont proposées. Le service administration a permis aux bénéficiaires d'EOS de livrer les colis postaux dans tous les secteurs. La ferme propose également une participation régulière à certaines de leurs activités.

Au centre EOS, la structuration du temps, des activités et de l'environnement est essentielle. Des programmes d'activités sous forme de pictogrammes ou d'objets sont proposés pour faciliter la communication. Divers outils sont utilisés pour soutenir l'autonomie dans les tâches. Les bénéficiaires peuvent choisir des activités grâce à des moyens de communication adaptés. L'intervention d'une formatrice TEACCH et d'une équipe d'ergothérapeutes a permis d'adapter l'environnement au mieux.

Bien que la gestion générale d'EOS soit assurée par Elsa Roy (MSP), le fonctionnement du centre dépend de la collaboration avec les éducateurs de Pestalozzi, Saphir et Éphémère. Depuis son ouverture en septembre, EOS accueille sept personnes, dont une de St-Luc, et propose des apprentissages à une dizaine d'autres. Des progrès en autonomie, participation aux activités, concentration et précision ont été observés chez les bénéficiaires. EOS répond à un besoin croissant d'accueil de jour et d'apprentissage à la fois structuré et individualisé correspondant à une population très spécifique, suscitant l'intérêt d'autres secteurs de l'institution.



place de travail EOS



outil de travail EOS



photo : Joël Bréchon

# RÉORGANISATION DU SERVICE INFRASTRUCTURE

L'année 2023 fut riche en émotions et en réorganisation avec l'intégration des 16 employés de maison au Service Infrastructure et Bâtiments.

La première étape fut de mettre un accent particulier sur la communication et la valorisation des actions réalisées par les équipes. Par la suite, les moyens de communication ont été revus et améliorés pour faciliter les échanges.

Le rôle du responsable a été de passer dans chacun des secteurs pour identifier les besoins, les points d'améliorations possibles et ainsi assurer la meilleure reprise possible des activités en lien avec le travail des collaborateurs et les attentes.

Pour assurer l'équité de temps de nettoyage entre tous les types de locaux dans chaque unité, nous avons inventorié les locaux et les tâches à réaliser, établi des procédures de travail et leur fréquence pour chaque type de local. Ce travail conséquent a permis de calculer précisément les temps de travail nécessaires par unité. Ensuite nous avons pu planifier les horaires des employés de maison en respectant les taux d'activité de chacun, ce fut un travail difficile mais nous y sommes parvenus. Il aura fallu 9 mois pour reprendre l'ensemble des plannings et pouvoir offrir à l'ensemble des employés de maison un horaire fixe, adapté à la mission et aux besoins des différents acteurs. Ceci a été rendu possible grâce à l'implication de tous. Parallèlement, nous avons élaboré un plan directeur des infrastructures (PDI). Il y a également eu un départ à la retraite d'un collaborateur avec 15 ans de collaboration et la réalisation de gros travaux de rénovation des salles de bains dans la maison St-Luc.

## TÉMOIGNAGES



### Christian, agent d'exploitation

« Depuis mon arrivée comme collaborateur à La Branche, le service infrastructure a bien évolué. En 2002 il y avait un responsable technique et moi je faisais des travaux sur le site, depuis la ferme où j'étais rattaché. Maintenant nous sommes une équipe de 8 équiéiers et une secrétaire. En 2024 nous avons aussi les employés de maison qui font partie de notre unité, alors nos colloques sont plus animés. »



### Célia, employée de maison

« Ce changement d'intégrer le Service Infrastructures c'est bien passé de ma part, j'ai rencontré des personnes agréables et respectueuses. »



### Luc, bénéficiaire

« J'aime venir à l'infrastructure car je peux réparer plusieurs objets avec des outils différents et cela me procure de la joie. Toute l'équipe est sympa avec moi et j'aime le travail que je fais avec Christian et Charly. Je dis toujours bonjour aux employées de maison qui m'ont aidé pour faire les lessives, mais depuis décembre 2023, j'ai appris à les faire en accompagnement à Ferlens. C'est Manuela et Bruno qui s'occupaient des lessives et c'est Faiçal qui nous aide pour le ménage. »



# COMPTES ANNUELS AU 31.12.2023

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations) et des directives de la Direction de l'accompagnement et de l'hébergement (DIRHEB) et de la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO). La structure des comptes annuels est adaptée aux spécificités du domaine des institutions subventionnées.

## BILAN

2023

<b>ACTIF</b>	
<b>actif circulant</b>	<b>9'760'206.22</b>
trésorerie	175'166.70
créances résultant de ventes et de prestations	5'032'796.74
autres créances à court terme	573'924.34
stocks	719'204.00
actifs de régularisation	386'528.73
excédents de charges à régulariser	2'872'585.71
<b>actif immobilisé</b>	<b>13'996'862.68</b>
immobilisations financières	25'020.84
immobilisations corporelles	13'971'841.84
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>23'757'068.90</b>

## PASSIF

<b>capitaux étrangers à court terme</b>	<b>4'690'588.58</b>
dettes résultant d'achats et de prestations	2'312'674.36
dettes à court terme portant intérêts	845'419.83
autres dettes à court terme	1'110'193.85
passifs de régularisation	299'541.37
excédents de produits à régulariser	122'759.17
<b>capitaux étrangers à long terme</b>	<b>8'124'393.92</b>
dettes à long terme portant intérêts	8'124'393.92
<b>capitaux étrangers</b>	<b>12'814'982.50</b>
<b>fonds propres</b>	<b>10'942'086.40</b>
capital	3'000'000.00
réserve libre	200'000.00
réserves affectées	7'596'677.09
fonds de résultats	145'409.31
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>23'757'068.90</b>

## COMPTE D'EXPLOITATION

2023

<b>produits d'exploitation</b>	<b>29'552'267.11</b>
compensation coûts intracantonale	23'230'234.34
compensation coûts hors canton et étrangers	4'745'079.31
revenus découlant d'autres prestations	7'507.50
revenus de la fabrication	883'146.78
produits exceptionnels	58'047.71
autres revenus provenant prestations bénéficiaires	32'529.93
revenus de locations et intérêts	17'218.46
revenus d'exploitations annexes	364'622.50
revenu des prestations au personnel	139'864.88
subventions, autres contributions et dons	74'015.70
<b>charges d'exploitation</b>	<b>-35'812'874.00</b>
salaires	-22'658'306.60
charges sociales	-5'787'574.19
autres frais du personnel	-540'705.66
honoraires pour prestations de tiers	-1'527'954.77
besoins médicaux	-39'636.59
alimentation	-1'135'554.46
autres charges ménagères	-199'833.77
entretien, réparations immeubles et immobilisations	-1'039'255.85
loyers et petites acquisitions	-117'352.00
intérêts et leasings	-109'731.16
amortissements	-572'176.13
eau, énergie	-422'357.80
école et formation	-204'229.45
frais de bureau et d'administration	-209'106.23
outillage et matériel ateliers	-441'619.81
autres charges d'exploitation	-759'734.24
charges exceptionnelles	-47'745.29
<b>excédent de charges d'exploitation avant subventions DGEO</b>	<b>-6'260'606.89</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

2023

<b>excédent d'exploitation après subventions</b>	<b>-2'826'578.89</b>
excédent de charges d'exploitation avant subventions	-6'260'606.89
avances sur excédent d'exploitation de l'exercice :	
- DGEO*	3'434'028.00
* avances 2023 correspondent à 98% du budget des charges nettes négocié, soit une réduction des avances de CHF 68'239.00 (2022: CHF 70'018.00) à noter qu'un montant de CHF 90'000.00 a été alloué comme avance supplémentaire 2023 en lien avec dépassement budget transport (selon courrier de la DGEO du 29.01.2024)	
<b>excédents sur régularisation résultats exercices précédents</b>	<b>20'444.72</b>
résultat HC 2019	20'451.88
résultat sur décomptes 2020 DGEO	6'835.84
résultat sur décomptes 2022 DIRHEB	-6'843.00
<b>excédent hors exploitation</b>	<b>-49'070.00</b>
augmentation correction de valeur sur créances	-50'000.00
produits hors exploitation	930.00
<b>excédents avant affectations</b>	<b>-2'855'204.17</b>
<b>affectation des excédents</b>	<b>2'855'204.17</b>
attribution aux comptes de régularisation - excédents d'exploitation de l'exercice	2'826'578.89
attribution ou prélèvement aux réserves - excédents résultats exercices précédents	-20'444.72
attribution ou prélèvement aux réserves - excédent hors exploitation	49'070.00

# INDICATEURS RH AU 31.12.2023

# 485

COLLABORATEURS DONT

- 306 FEMMES
- 179 HOMMES

# 5.2

L'ANCIENNETÉ MOYENNE  
EN ANNÉES

# 40.91

LA MOYENNE D'ÂGE  
EN ANNÉES

# 54

APPRENANTS EN FORMATION

- 19 ÉDUCATEURS HES/ES
  - 7 MSP ES
  - 17 ASE CFC
- 2 AGRICULTEURS/  
MARAÎCHAGE CFC
- 3 CUISINIERS CFC
  - 2 AGENTS  
D'EXPLOITATION CFC
- 1 GESTIONNAIRE EN  
COMMERCE DE DÉTAIL CFC
- 3 EMPLOYÉES DE  
COMMERCE CFC



photo : Frédérique Hériché

# COMITÉ AU 31.12.2023

Claude Berger	Président
Catherine Moix	Vice-présidente
Jean-Marie Jenni	Secrétaire
Laureline Ballif	Membre
André Peissard	Membre
Véronique Perroud	Membre
Monique Richoz	Membre
Sven Schwarth	Membre
Stéphane Delgrande, avec voix consultative	Membre



# ÉQUIPE DE DIRECTION AU 31.12.2023

Stéphane Delgrande

Directeur général

Coralie Maiurano

Directrice  
Finances et services généraux

Katrin Fichtmüller

Directrice  
Domaine résidentiel adultes

Cécile Ehrensperger

Directrice  
Domaine socioprofessionnel  
Secteur mineurs

Frédérique Hériché

Directrice  
Services soins et santé,  
art et culture, ressourcement

Cédric Charbonnet

Directeur  
Service des ressources humaines



# REMERCIEMENTS

Le financement opérationnel de La Branche est assuré par nos organes subventionneurs institutionnels. Toutefois, les dons nous permettent, notamment, de développer des projets spécifiques pour le bien-être des bénéficiaires.

Vous pouvez contribuer à apporter votre pierre à l'édifice via Twint ou un virement bancaire sur notre compte (dans les deux cas, veuillez bien à mentionner « don » dans la partie communication).

Nous vous remercions de votre soutien et de la confiance que vous nous accordez.

Banque Cantonale Vaudoise Lausanne  
CH12 0076 7000 E083 0370 0  
BIC/SWIFT BCVLCH2LXXX



LA BRANCHE / DON



Nos chaleureux remerciements vont à la Loterie Romande, dont la contribution a permis l'achat de plusieurs véhicules.





Association La Branche  
Chemin de la Branche 32  
1073 Mollie-Margot

Octobre 2024

